



CAMP PORTNEUF

GUIDE DU PARENT

CAMP DE JOUR 2026

CAMP
P  **RTNEUF**





INTRODUCTION

Ce guide a été conçu dans l'objectif de vous fournir les informations nécessaires concernant la programmation du camp de jour du Camp Portneuf et afin de bien préparer votre enfant à sa future expérience parmi nous.

Nous vous encourageons à lire celui-ci attentivement et à le conserver à portée de main comme référence utile.

**Nous vous
souhaitons un
excellent été !**

1. NOTRE PHILOSOPHIE

1.1 NOTRE MISSION

Offrir des programmes d'activités de plein air aux enfants et aux familles axés sur le développement de la personne et l'expérience de la vie de groupe en milieu naturel et conserver l'accessibilité des camps aux familles à plus faible revenu.

1.2 NOS VALEURS

L'expérience du camp Portneuf est fondée sur notre engagement envers les principes suivants :

L'aventure

L'aventure est au cœur de l'expérience du Camp Portneuf. Nous croyons que chaque enfant, bénévole et employé doit repousser ses limites pour découvrir sa vraie nature. Ce dépassement de soi, loin d'être une compétition, est une occasion pour chacun de se découvrir et d'explorer ses capacités et intérêts. Cet esprit de découverte guide toutes nos actions, avec une approche graduelle qui soutient l'évolution personnelle de chacun au sein du groupe.



L'esprit de communauté

Le Camp Portneuf est un lieu où règne une communauté positive, ouverte et accueillante. Nous croyons que chaque personne possède les outils nécessaires à son épanouissement et a droit à l'erreur, au respect, à la sécurité, et au soutien de ses pairs. Les différences sont une richesse collective, et le respect mutuel est au cœur de notre engagement communautaire. Au Camp Portneuf, le dévouement et l'entraide sont essentiels. En partageant idées, temps, et sentiments, nous formons une équipe unie où chacun, qu'il soit enfant, employé ou bénévole, joue un rôle crucial pour accomplir notre mission.

L'environnement

Le respect de l'environnement exceptionnel du Camp Portneuf est essentiel. Nous devons protéger la faune, la flore, le lac Sept-Îles, et les points d'observation. Nous croyons à l'implication de tous et à l'adoption de pratiques qui préservent l'environnement et éduquent sur ses enjeux.

L'égalité des chances

Au Camp Portneuf, chaque enfant, quelles que soient ses origines ou capacités, a la même opportunité de participer pleinement aux activités. Cela implique un environnement inclusif où les besoins individuels sont pris en compte, et où chaque enfant se sent valorisé. L'objectif est de permettre à tous les enfants de s'épanouir, d'apprendre et de s'amuser sans discrimination.

2. PRÉPARATION À L'EXPÉRIENCE CAMP

2.1 LE MATÉRIEL À APPORTER AU CAMP

Pour vous assurer que votre enfant passera d'agréables journées d'activités chez nous, il est important d'envoyer celui ou celle-ci au camp avec l'équipement approprié et les vêtements adaptés. VEUILLÉZ SVP, IDENTIFIER TOUS LES VÊTEMENTS QUI SE RETROUVERONT DANS LE SAC DE VOTRE ENFANT AVEC LE PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE (Ex : serviette, maillot de bain, crème solaire, chapeau, chasse-moustiques, boîte à lunch, souliers, sandale de plage, etc.). La meilleure façon d'identifier les vêtements est d'utiliser un marqueur indélébile (Sharpie) ou des étiquettes.

Conseils supplémentaires et idées :

- Mettez leurs effets dans un sac à dos ou un sac de sport – l'espace de rangement est limité.
- Disposez les articles de toilette et les articles souvent utilisés (insecticide, crème solaire) dans des sacs Ziploc distincts portant le nom de votre enfant.
- Les campeurs et/ou campeuses qui portent des lunettes ou des appareils auront besoin de leur étui bien identifié pour les ranger si besoin.



2.2 MATÉRIEL À NE PAS APPORTER

- Des vêtements neufs. Les enfants passeront leurs journées à jouer dehors et vont se salir!
- Les bikinis et autres pièces de vêtement révélatrices. Un maillot une-pièce ou un "top de sport" constitue un choix acceptable pour les baignades. Les campeurs et/ou campeuses dont le maillot de bain ou les vêtements seront jugés inappropriés devront porter un t-shirt.
- Les iPod, iPad, téléphones cellulaires, ordinateurs portables et/ou tout appareil numérique. Ces articles seront confisqués, étiquetés et déposés dans un coffret de sûreté jusqu'à la fin de la journée.
- Bijoux, boucles d'oreilles pendantes et montres coûteuses. Ces articles peuvent causer des blessures et se perdre facilement.
- Argent comptant.
- Couteaux ou ruban adhésif. Le camp peut fournir ces articles lorsque la situation le permet ou l'exige.
- CIGARETTES ÉLECTRONIQUES ET TABAC. Les campeurs et/ou campeuses trouvés en possession de cigarettes électroniques ou de tabac se les verront confisqués et leurs parents recevront un appel téléphonique. Toute récidive entraînera le renvoi du campeur ou de la campeuse à la maison.
- ALCOOL ET DROGUES. Nous avons une politique de TOLÉRANCE ZÉRO vis-à-vis les campeurs et/ou campeuses consommant ou trouvés en possession d'alcool ou de drogue. Les campeurs et/ou campeuses surpris(e)s avec l'une de ces substances seront renvoyés à la maison sur-le-champ.

****Le Camp Portneuf ne peut être tenu responsable de tout objet perdu ou volé y compris les bijoux, les montres, l'argent ou autres effets personnels.****

2. PRÉPARATION À L'EXPÉRIENCE CAMP

2.3 RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS SUR VOTRE ENFANT ET ADAPTATIONS

Il est très important que vous nous fassiez part de toutes caractéristiques particulières de votre enfant (déficit de l'attention, hyperactivité, handicap mental ou physique, peur des orages, troubles d'incontinence, de comportement ou de socialisation, etc.). Assurez vous de remplir consciencieusement la section médicale du formulaire lors de l'inscription. Si vous aimiez faire accompagner votre enfant avec besoins particuliers, nous vous invitons à envoyer un courriel à notre directeur général adjoint, François Holmes, au francois.holmes@camp-portneuf.com ou encore [visiter notre site pour faire une demande d'accompagnement avec notre formulaire](#). Le tout doit être fait avant le 1er avril pour que votre dossier soit analysé, nous ne confirmons pas l'accompagnement à ce moment, le camp communiquera avec tous les parents ayant fait une demande et ce qu'elle soit négative ou positive. En cas d'une réponse positive à votre demande d'accompagnement, une série de rencontres seront à prévoir avec notre responsable à l'accueil et à l'intégration afin de pouvoir mettre tous les outils en places.

Toutes les informations que vous nous fournirez demeureront strictement confidentielles et ne seront divulguées qu'aux employés concernés, selon le jugement du directeur général adjoint.



3. FONCTIONNEMENT DE LA SEMAINE

3.1 LES OBJETS PERDUS

En raison du nombre d'objets perdus, nous vous encourageons à inscrire le nom et le prénom de votre enfant sur chaque étiquette, comme mentionnée à la section ci-haut. Des initiales sont parfois malheureusement insuffisantes, dû au nombre de campeurs et campeuses que nous recevons par année. Le seul moyen de récupérer un objet perdu, est d'inscrire le nom de l'enfant sur ses effets personnels et d'envoyer un courriel l'adresse suivante : info@camp-portneuf.com. Prenez soin de joindre la description de l'objet manquant, le nom de votre enfant et si possible d'avoir une photo de celui-ci, ce qui augmente les chances de les retrouver. Cela peut être d'ailleurs amusant de prendre une photo de votre enfant à chaque matin.

Nous voulons vous assurer que nous faisons tout en notre pouvoir pour réduire le nombre d'objets perdus. Nous montrons tous les objets perdus à tous les campeurs et campeuses et cela plusieurs fois par semaine pour nous assurer que le moins d'objets se perdent. Malheureusement, plusieurs campeurs et/ou campeuses ne reconnaissent pas leurs vêtements. Grâce aux étiquettes, il nous est possible de retrouver le propriétaire.

Nous gardons précieusement tous les courriels reçus concernant des objets perdus et nous tentons de retrouver l'objet entre les séjours et à la fin de l'été. Nous vous remercions à l'avance de votre patience. À la fin de l'été, nous contacterons les parents dont des items ont été retrouvés (grâce aux identifications sur les étiquettes), pour leur donner la chance de récupérer leurs biens. Suite à cette démarche, tous les objets seront donnés à un organisme de bienfaisance.

3.2 CODE DE VIE DU CAMP

Le Camp Portneuf est un milieu de vie sécuritaire, bienveillant et dynamique où chaque enfant peut s'amuser, se dépasser et créer des liens ainsi que des souvenirs positifs.

Le présent code de vie vise à assurer le respect, la sécurité et le bien-être de tous. Nous vous invitons à le lire avec votre enfant.

La vie de groupe

Au camp, je respecte la vie de groupe donc je m'engage à :

- Participer activement aux activités.
- Encourager les autres.
- Accepter les différences.
- Respecter les règles de mon groupe.
- Régler mes conflits de façon pacifique.

Non-violence

Le camp est un milieu sans violence. Cela signifie :

- Aucune violence physique (frapper, pousser, cracher, lancer des objets).
- Aucune violence verbale (insultes, menaces, intimidation).
- Aucune violence psychologique (exclusion volontaire, humiliation).

Les conflits font partie de la vie de groupe, mais ils doivent être réglés avec l'aide d'un adulte responsable.



3. FONCTIONNEMENT DE LA SEMAINE

3.2 CODE DE VIE DU CAMP

Le Respect

Au camp, je respecte :

- Les autres campeurs.
- Les animateurs et le personnel.
- Le matériel et les installations.
- La nature et l'environnement.
- Les consignes données.

Le Langage

Au camp, j'utilise un langage :

- Poli
- Respectueux
- Sans insultes
- Sans propos discriminatoires ou inappropriés

Le langage vulgaire, les paroles blessantes ou les gestes déplacés ou à caractères sexuels ne sont pas tolérés.

La Sécurité

Au camp, la sécurité est la priorité de tous, alors je m'engage à :

- Respecter les consignes de sécurité.
- Rester avec mon groupe.
- Ne jamais quitter un lieu sans autorisation.
- Ne pas fuguer.
- Informer un adulte si je me sens en danger.

Tout comportement mettant en danger ma sécurité ou celle des autres sera traité avec sérieux.

3.3 GRADATION DES MANQUEMENTS AU CODE

L'application des mesures disciplinaires tient toujours compte :

- De l'âge de l'enfant
- Du contexte
- De la gravité du geste
- De la fréquence des comportements
- Des besoins particuliers connus

Le Camp Portneuf se réserve le droit de franchir une étape si la situation l'exige.

Étape 1 – Intervention éducative

- Avertissement verbal de l'animateur
- Discussion avec l'enfant
- Mise en place d'un geste réparateur si nécessaire
- L'animateur doit en aviser un coordonnateur

Objectif : comprendre, réparer et réintégrer positivement.

Étape 2 – Rencontre interne et communication

- Rencontre avec l'animateur et l'accompagnateur (si applicable)
- Rencontre avec la coordination
- Communication et suivi auprès des parents
- Garder des traces de la situation

Objectif : mettre en place des stratégies d'encadrement cohérentes.

3. FONCTIONNEMENT DE LA SEMAINE

3.3 GRADATION DES MANQUEMENTS AU CODE

Étape 3 – Rencontre officielle et plan d'action

- Rencontre avec les parents / tuteurs, l'enfant et la coordination / direction
- Mise en place d'un plan d'intégration personnalisé
- Avertissement écrit
- Possibilité d'allègement de la semaine (ex. : demi-journées)
- On garde des traces des interventions et actions prises

Objectif : soutenir l'enfant avec sa famille dans une démarche constructive.

Étape 4 – Suspension

- Rencontre avec les parents / tuteurs, l'enfant et la direction
- Avertissement écrit
- Suspension temporaire selon la gravité de la situation
- On garde des traces des interventions et actions prises

Étape 5 – Expulsion

En dernier recours, si les comportements persistent ou si la sécurité est compromise :

- Expulsion du participant pour le reste de l'été

Cette décision est prise dans l'intérêt du groupe, du personnel et de l'enfant.



3. FONCTIONNEMENT DE LA SEMAINE

3.4 T-SHIRT DE CAMP

L'inscription de votre enfant au camp de jour entraîne des frais de 10\$ garantissant à ce dernier et/ou cette dernière qu'il/elle recevra un t-shirt du Camp Portneuf à sa première semaine de camp. Un t-shirt par campeur/campeuse est remis pour la totalité de l'été.

3.5 LES SERVICES

Boîte à lunch

Le service de boîte à lunch est possible pour vous de vous épargner cette tâche pour la durée du camp de jour de votre enfant. Lors de l'inscription, une option « boîte à lunch » vous est offerte. Celle-ci consiste à un repas complet par jour, et ce, pour toute la semaine pour un coût de 60\$ + taxes.

Service de garde

Un service de garde est mis à votre disposition tout au long de l'été. Vous pouvez bénéficier de deux endroits pour le service de garde, soit le Camp Portneuf à 35\$ / semaine ou directement ou l'École Marguerite d'Youville de Saint-Raymond pour 50\$ / semaine incluant le transport. Pour les parents bénéficiant de ce dernier point de service, il est important de lire le paragraphe concernant le transport de votre enfant au camp.

Heure du service selon l'endroit :

École Marguerite d'Youville:

Matin (7h30 à 8h30) Soir (16h20 à 17h30)

Camp Portneuf :

Matin (7h30 à 8h45) Soir (16h10 à 17h30)

Veillez noter qu'il n'existe pas de tarif à la journée pour le service de garde.

Transport en autobus

(8h30 départ et retour 16h20)

Un service de transport est offert au tarif de 35\$ + taxes par semaine (rabais de 11\$ pour les résidents de Saint-Raymond). Il est important de distinguer le service de garde et le transport. Lors de l'inscription, une option « transport » vous est offerte. Si vous bénéficiez seulement de cette option, il est de votre responsabilité d'être à l'École Marguerite D'Youville entre 8h15 et 8h25 le matin et entre 16h15 et 16h25 en soirée, afin d'accompagner votre enfant à son entrée et sa sortie de l'autobus. Si votre enfant est retrouvé seul à l'extérieur de ces heures, les frais de 30\$ représentant une semaine du service de garde vous seront facturés. PRENEZ NOTE QUE 2 TRANSPORTS SONT OFFERTS LORS DES SEMAINES PLUS ACHALANDÉES. DANS CETTE SITUATION, LES JEUNES AYANT SEULEMENT LE TRANSPORT SERONT DANS LE PREMIER AUTOBUS AU RETOUR. LE DEUXIÈME BUS SERA DE RETOUR VERS 16h50.

Pour les parents ayant également sélectionné le service de garde, cette option revient à 50\$ + taxes par semaine (coût du service de garde et du transport). Il est important de sélectionner le transport lors de l'inscription si le ou les jeune(s) font le service de garde à l'école Marguerite D'Youville.

Veillez noter qu'il n'existe pas de tarif à la journée pour le service du transport.

Si vous n'utilisez aucun de ces services, votre enfant doit être au camp entre 8h35 et 8h55 chaque matin. Le départ du camp de déroule de 16h00 à 16h10.

3. FONCTIONNEMENT DE LA SEMAINE

3.5 ARRIVÉES ET DÉPARTS

Arrivées (8h35 à 8h55)

Lors de votre arrivée au Camp Portneuf, si vous êtes responsable du transport de votre enfant, vous devez arriver au camp par l'entrée C et vous stationnez dans notre aire de débarquement. Nous aurons, sur place, un système de service à l'auto mais également un espace pour vous stationner si vous souhaitez rencontrer l'équipe. Dès votre arrivée, vous serez accueilli par un(e) dynamique membre de notre équipe d'animation. Votre ou vos enfants seront escorté(e)s pour aller rejoindre leur groupe respectif.

Vous aimeriez poser des questions à un responsable avant de quitter le camp? Un membre de notre équipe de direction sera présent à chaque lundi matin/soir pour répondre à toutes vos interrogations en lien avec le camp de votre enfant.

Il n'est pas obligatoire de nous avertir de l'absence de votre enfant.

Départs (16h00 à 16h10)

À la fin de la journée, le fonctionnement est le même. Vous devrez stationner votre voiture dans la section débarcadère et devrez rester dans votre voiture en attendant qu'un responsable puisse vérifier votre pièce d'identité avant d'aller chercher votre enfant.

Si vous êtes un parent dont le jeune est inscrit au service de garde, vous avez jusqu'à 17h30 pour récupérer votre jeune, que ce soit au Camp Portneuf ou à l'École Marguerite d'Youville. Pour les enfants bénéficiant du transport, ces derniers seront de retour à l'École Marguerite d'Youville vers 16h20.

Pénalité pour les retards

Si vous veniez chercher votre enfant en retard au retour de son transport, des frais de 30\$ seront appliqués ce qui représente une semaine de service de garde.

Si votre enfant était déjà inscrit au service de garde mais que vous veniez chercher ce dernier après 17h30, des frais de 15\$ par tranches de 15 minutes seront facturés à votre compte.



3. FONCTIONNEMENT DE LA SEMAINE

3.6 VISITEURS

Nous devons assurer la sécurité de plusieurs enfants lors de nos semaines de camps de jour, c'est pourquoi nous avons adopté une politique stricte au sujet des visiteurs. S'il vous plaît, ne vous présentez pas au camp dans l'espoir de visiter votre enfant, car pour des raisons de sécurité nous devons malheureusement vous refuser l'accès. Évidemment, cela ne s'applique pas aux moments où vous venez déposer ou chercher votre enfant.

3.7 NOTRE PLAGE

Étant en bordure du magnifique Lac Sept-Îles, notre zone de baignade réglementaire se situe à même ce lac. Étant surveillé(e)s par des sauveteurs certifiés, vos enfants seront prêt(e)s à profiter de leur baignade en toute sécurité. Ayant également une structure gonflable d'une très grande superficie (Wibit) soyez assurés que chaque utilisation de cette plateforme seront appuyées par la surveillance d'animateur qualifié, le port de du VFI est obligatoire sur la structure. De plus, soyez sans crainte concernant la condition de nage de votre enfant, des tests de nage sont effectués le lundi de son premier séjour, dans le but de déterminer qui nécessite une veste de flottaison individuelle (VFI) pour la baignade. Finalement, toutes activités impliquant des embarcations nautiques se font avec une VFI, peu importe l'âge, et sont surveillées en tout temps par un moniteur au minimum.



3.8 LA SUPERVISION

La sécurité, le bien-être et le plaisir des campeurs et campeuses sont au cœur de nos priorités. Tous les enfants reçoivent un encadrement constant. Notre ratio est de 1 animateur ou animatrice pour 6 enfants entre 3 et 5 ans, 1 animateur ou animatrice pour 10 enfants entre 5 et 6 ans, 1 animateur ou animatrice pour 12 enfants entre 7 et 9 ans et 1 animateur ou animatrice pour 15 enfants entre 10 et 14 ans. De plus, les camps spécialisés et signatures de notre programmation sont animés par des animateurs et animatrices ayant une spécialisation dans le domaine. Ex: Camp Vélo de montagne, Camp Danse, Camp Natation, etc. Le personnel de la plage est composé que de sauveteurs certifiés. Certains de nos animateurs et animatrices sont également sauveteurs certifiés. Ceux et celles-ci sont également présents à l'École Marguerite D'Youville et au Camp Portneuf du début du service de garde, et ce, jusqu'à la toute fin. Ce qui permettra de faire vivre une expérience positive à votre enfant du début à la fin de sa journée d'activités.

3.9 L'APPEL AUX PARENTS

Afin de bien préparer l'arrivée des jeunes au camp, l'animateur/animatrice de votre enfant entrera en communication avec vous avant le dimanche soir précédant les semaines d'activités de ce dernier. Il/elle se présentera, vous expliquera le fonctionnement de sa semaine, sa thématique et vous demandera s'il y a des informations supplémentaires que nous pourrions savoir sur votre enfant.

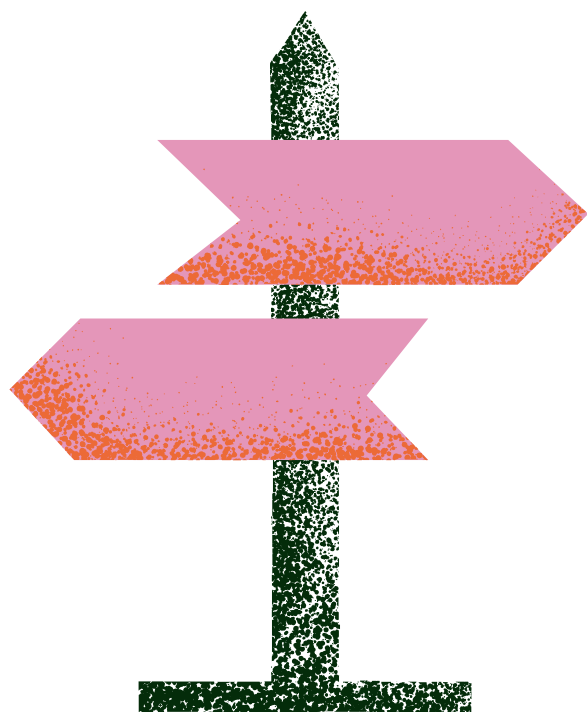


3. FONCTIONNEMENT DE LA SEMAINE

3.10 CHOIX DE GROUPES

L'équipe du camp Portneuf met tout en œuvre pour regrouper les enfants de même âge. Il peut arriver, toutefois, qu'il n'y ait pas suffisamment de campeurs du même âge pour composer un groupe. De plus, les liens familiaux et les demandes de jumelage avec des amis sont d'autres facteurs dont nous devons tenir compte. En conséquence, l'âge des campeurs d'un même groupe peut varier d'un à trois ans.

Nous nous engageons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour respecter les demandes de jumelage de campeurs\campeuses, dans un même groupe, mais nous ne pouvons pas garantir qu'elles seront toujours admises. Les demandes de jumelage seront considérées seulement si les deux campeurs font la même demande et qu'ils sont inscrits dans le même programme. Un maximum d'une demande de jumelage sera considéré. Les groupes sont donc créés avant le début du séjour de votre enfant et il prend connaissance des membres de son équipe et de son moniteur au moment de l'arrivée.



4. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

4.1 L'INFIRMERIE

Le camp dispose d'une infirmerie bien équipée et dotée d'un lit. Les fiches santé et les médicaments de votre enfant seront conservés à l'infirmerie durant son séjour au camp. La direction transmettra l'information médicale pertinente aux animateurs/animateuses et au responsable du groupe d'âge de votre enfant. Si votre enfant doit prendre, durant son séjour au camp, des médicaments délivrés sur ordonnance, veuillez remettre les contenants, tubes, onguents, etc., à la personne responsable de votre accueil.

Si votre enfant devrait prendre des médicaments pendant son séjour, il est important de remplir une fiche de remise de médicaments. Vous devrez demander celle-ci à un responsable si vous n'en avez pas déjà fait la demande. Cette fiche est disponible sur notre site internet dans la section espace parent de notre site internet.

Tous les médicaments, délivrés sur ordonnance ou non, seront conservés en tout temps à l'infirmerie dans une armoire verrouillée. Les enfants ne peuvent garder de médicaments avec eux, sauf dans des cas particuliers (par exemple, inhalateur ou trousse d'Epipen.)

La direction communiquera avec vous si :

- Votre enfant doit être amené à la clinique ou à l'hôpital de Saint-Raymond
- Votre enfant doit passer une bonne partie de sa journée à l'infirmerie
- Votre enfant contracte une maladie contagieuse.

4.2 LA SÉCURITÉ

La sécurité et le bien-être de votre enfant sont notre priorité. Le camp Portneuf est doté d'une sirène et de matériel de radiocommunication. Les bâtiments et tous les principaux plateaux d'activités sont munis d'une trousse de premiers soins. Tous les employés ont reçu une formation en premiers soins, en R.C.R et/ou en sauvetage. De plus, certains employés détiennent une attestation de niveau avancé de secourisme en régions éloignées. Tous les employés participent à une session de formation de 5 jours et font l'objet d'une vérification des antécédents judiciaires avant le début du premier séjour. Au cours de cette formation, ils se familiarisent avec les règles et procédures de sécurité du camp. Ils reçoivent également une formation selon les normes de l'Association des camps certifiés du Québec (ACQ).

Lors de la première journée de la semaine, les campeurs passent un test de nage et sont mis au courant des procédures à suivre s'ils entendent la sirène d'alarme. Tous les individus qui utilisent les embarcations (canot, kayak et rabaska) doivent porter une veste de sauvetage en tout temps. Il est également possible que les campeurs doivent porter un casque protecteur lors de certains jeux et certaines activités à risque.

4.3 NOS ANIMATEURS ET ANIMATEUSES

Au camp Portneuf, nous sommes très fiers d'embaucher des animateurs et animateuses amicaux, travaillants et qui adorent travailler auprès des enfants chaque été. Ils et sont au minimum en secondaire 4 et comptent une vaste expérience en animation. Mais plus importants encore, ces animateurs et animateuses concentrent leur attention sur le participant et veillent à ce qu'il profite pleinement de son expérience.

5. ADMINISTRATION

5.1 POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DU CAMP DE JOUR

Notre politique de remboursement vous permet de vous faire rembourser les activités de camp de jour selon les conditions suivantes :

- Si le campeur n'a pas consommé totalement sa semaine d'activité à venir ou en cours. Pour une semaine en cours, nous pouvons rembourser les journées qui n'ont pas été consommées au pro rata de service de camp acheté. Exemple : Si vous souhaitez vous faire rembourser à partir du mercredi, nous vous rembourserons le jeudi et le vendredi de la semaine en cours.
- Avec un billet du médecin si la semaine est déjà passée et que l'administration n'avait pas été avisée.

Sinon, le camp n'est pas remboursable.



5. ADMINISTRATION

5.2 PHOTOS ET VIDÉOS

Des photos ou vidéos peuvent être prises durant les activités afin de documenter l'expérience des campeurs et de promouvoir le camp sur nos plateformes de communication. Un consentement à cet effet est demandé lors de l'inscription. Les parents peuvent en tout temps refuser ou retirer leur autorisation en communiquant avec la direction. Le Camp Portneuf s'engage à utiliser ces images de manière respectueuse et professionnelle. Nous rappelons également que la diffusion d'images d'enfants par des tiers, sans autorisation, n'est pas recommandée.

5.3 LA LOI 25

Le Camp Portneuf recueille certains renseignements personnels lors de l'inscription afin d'assurer la sécurité des campeurs, de gérer les services et de répondre adéquatement aux besoins des enfants. Ces renseignements sont conservés de façon sécuritaire et sont accessibles uniquement aux employés concernés. Ils demeurent confidentiels et ne sont utilisés qu'aux fins prévues. Les parents peuvent demander l'accès aux renseignements de leur enfant, demander une correction ou retirer un consentement lorsque applicable. Pour toute question concernant la protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec la direction à info@camp-portneuf.com.



5. ADMINISTRATION

5.4 POLITIQUE DE GESTION DE PLAINTES

Le Camp Portneuf s'engage à offrir un milieu de vie sécuritaire, respectueux et bienveillant. Si un parent ou un enfant souhaite signaler une situation préoccupante (intimidation, comportement inapproprié, enjeu de sécurité ou insatisfaction), il est possible de communiquer avec l'équipe de coordination ou la direction. Toute plainte sera traitée avec sérieux, de façon confidentielle et fera l'objet d'un suivi. Le Camp Portneuf ne tolère aucune forme de représailles envers un enfant ou un parent ayant formulé un signalement.

5.5 POLITIQUE SUR LES ALLERGIES

La prévention des réactions allergiques est une priorité au Camp Portneuf. Les parents doivent déclarer toute allergie alimentaire ou médicale lors de l'inscription. Les enfants présentant une allergie sévère doivent avoir en tout temps un auto-injecteur (ex. : Épipen) clairement identifié. Notre personnel est formé pour reconnaître les symptômes d'une réaction allergique et intervenir rapidement. Tous les aliments contenant des noix ou des arachides sont strictement interdits au camp. Malgré toutes les précautions mises en place, le Camp Portneuf ne peut garantir un environnement entièrement exempt d'allergènes. La collaboration des parents est essentielle afin de réduire les risques.





RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Camp Portneuf

4229, chemin du Lac Sept-Îles
St-Raymond (Québec) G3L 2S6

Téléphone : 418-987-5091

Sans frais : 1-844-987-5091

Courriel : info@camp-portneuf.com

**Nous avons hâte
d'accueillir votre
enfant au camp, et
nous vous remercions
de la confiance que
vous nous témoignez.**